



Mimizan le 03 Avril 2020,

OBJET: Epidémie en cours.

Madame, Monsieur,

A ce jour nous n'avons pas de cas avérés de virus dans notre établissement. Nous maintenons cependant les mesures en cours à savoir

- Gestes barrières (masques, hygiène des mains, distances entre personnes)
- Confinement des résidents en chambre individuelle.
- Restauration en chambre.
- Evaluation des protocoles en cas d'infection interne
- Audio conférences avec ARS, CH Mont de Marsan et CH DAX. Sur les conduites à tenir.
- Interdiction d'entrée dans l'établissement.
- SAS de dépôt des marchandises venant de l'extérieur.

Nous avons dédié une aile au covid-19 apte à recevoir jusqu'à 8 personnes atteintes afin de circonscrire l'épidémie et leur apporter des soins spécifiques .

Nous sommes en relation avec le CH de Mont de Marsan et le HAD de Mimizan afin de bénéficier d'une expertise.

Pour ce qui concerne le personnel nous arrivons encore à faire fonctionner les plannings en augmentant le nombre d'heures effectuées. Ce personnel effectue un travail formidable dans un contexte exceptionnellement difficile. En effet nous devons faire face aux problèmes ordinaires et récurrents : recrutement de personnel qualifié, absentéisme chronique.

Nous devons maintenir à domicile les personnels suspectés d'être touchés par le virus et les personnels ayant des pathologies à grave facteur de comorbidité.

Nous avons une liste de volontaires, retraités, que nous rappellerons si nécessaire.

Pour l'instant nous poursuivons notre mission en essayant de nous adapter aux recommandations gouvernementales en perpétuelle évolution. Nous essayons de permettre à tous les Résidents de communiquer avec l'extérieur. Nous avons humanisé le confinement en assurant des animations en petits groupes (respectant les distances, et les gestes barrières).



Certains Résidents, plus difficiles à contenir, sont accompagnés pour des sorties au grand air, individuellement.

Nous devons également vous informer des mesures concernant le courrier ainsi que les apports de denrées extérieures.

Le courrier sortant ne part qu'une fois par semaine le mercredi.

Le courrier entrant est récupéré les mercredi, jeudi, vendredi et distribué après une période d'isolement de 48 heures.

Les colis que vous souhaitez faire passer à vos proches doivent, de préférence, être acheminés dans des contenants en papier ou carton plutôt que plastiques (question de durée de vie du virus sur ces différents supports). Ils sont soumis à un isolement de 48h.

Nous espérons être suffisamment transparents sur la gestion de la crise dans l'intérêt de vos proches et de nos personnels.

Nous vous remercions et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs en l'assurance de notre considération distinguée.



Résidence EHPAD
Le Directeur
Le Chant
des Pins
EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
J.F. BOURREL
Tél. : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr



Résidence EHPAD
Le Président,
Le Chant
des Pins
EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
Tél. : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr
C. PLANTIER.